
PANAMA – Séance intercommunautaire : Noms géographiques au premier niveau (2 sur 2)

Jeudi 28 juin 2018 – 15h15 à 16h45 EST

ICANN62 | Panama City, Panama

MARTIN SUTTON:

Merci à tous. Merci d’être là. On va donc commencer la séance aujourd’hui. Bien sûr, c’est le dernier après-midi pour une longue semaine. Et puis je sais qu’on a été un peu distrait avec le foot cette semaine, mais j’espère que tout le monde va venir très bientôt tout de même.

Je vais donc présenter cette séance.

Aujourd’hui, donc c’est la piste de travail numéro 5 qui se préoccupe des extensions géographiques de niveau générique. J’ai travaillé sur la piste de travail numéro 5. Sur le panel il y a Olga Cavalli qui est du GAC, Annebeth qui est de la ccNSO, Javier Rua qui est de l’ALAC et donc moi-même Martin Sutton de la GNSO. Et au milieu, nous avons notre leader du groupe PDP. Nous avons Jeff, je présume que nous vous avons tellement souvent présenté que tout le monde vous connaît. Il y a donc Cheryl et Jeff qui était coprésident du groupe de travail.

Venez donc vous assoir et nous allons commencer.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Sur l'ordre du jour aujourd'hui, nous allons faire un suivi de la séance que nous avons eue lundi après-midi. Donc rapidement, avant de faire un récapitulatif, je voudrais que les personnes qui étaient là durant la séance de lundi après-midi lèvent la main.

Donc ce n'est pas le cas pour tout le monde. Je voudrais donc m'assurer de couvrir un peu plus de détails dans le récapitulatif pour pouvoir parler de cette séance. Je ferai ça tout à l'heure.

Donc nous allons essayer de parler de la convergence de certains principes pour pouvoir aller de l'avant. Et le sujet sur lequel nous avons travaillé durant la séance de lundi était lié au nom des villes non capitales. Donc on va se focaliser là-dessus encore une fois aujourd'hui, et on va continuer la discussion sur ce sujet.

Nous allons aussi faire un résumé en fin de séance aujourd'hui.

Je vais donc revenir en arrière pour ceux qui n'étaient pas avec nous lundi dernier.

Ce sujet des villes non capitales a soulevé beaucoup de discussions dans la piste de travail numéro 5 et de ses membres. Et cela a duré pendant quelques semaines. Ce que je voulais faire, c'est pouvoir participer donc avec la communauté et fournir une opportunité de recevoir plusieurs commentaires, et

peut-être d'autres perspectives et d'autres idées pour pouvoir nous focaliser sur ce domaine précis.

Une des choses qui nous a permis à détailler cela, c'était de voir un peu quel était le niveau des processus pour voir comment on allait traiter ces termes particuliers. Et nous avons utilisé le guide de 2012.

Nous avons donc trois différents thèmes. Nous avons une phase pré-candidature, avec les exigences, les procédures d'évaluation, que les candidats pouvaient réviser, et donc toutes les phases de candidatures. Et il fallait donc informer les candidats et qu'ils comprennent bien les requêtes et les exigences pour qu'ils puissent continuer avec leur candidature ou pas.

Le deuxième élément fait partie de l'évaluation. Donc c'est un processus de challenge au sein de la phase de candidature. Et c'est là qu'il y a un nombre d'évaluations qui sont faites, donc il doit y avoir beaucoup de vérifications qui incluront les objections potentielles des périodes de commentaires publics, des avertissements. Et puis cela pourrait aussi inclure les avertissements du GAC. Il y a aussi les mécanismes d'évaluation qui pourraient inclure les ensembles contentieux de chaînes. Donc il y a plusieurs éléments qui correspondent à cette phase.

Il y a un troisième élément, il y a donc des contrôles qui pourraient être appliqués aux arrangements contractuels et aux exigences de conformité. Donc ça, c'est plutôt la phase après délégation. Donc il faut s'assurer que les TLD sont contrôlés de façon efficace, que les obligations des contrats soient respectées.

Donc nous avons discuté de ces éléments lundi après-midi. Et puis nous avons posé et reçu beaucoup de questions et nous avons eu une bonne participation de la salle.

La question qui nous préoccupait le plus était celle-ci : doit-on avoir une protection universelle pour les noms des villes non capitales . Peut-être certainement pas. On a utilisé des exemples d'utilisations, et il pourrait y avoir des termes qui correspondent à des noms de ville et qui auraient une autre signification.

Lorsqu'il s'agit d'obtenir une lettre d'approbation ou de non-objection, c'est comme ça qu'on, procède maintenant avec le guide en place, alors là, comment est-ce qu'on s'assure qu'on va vers les bonnes autorités pour obtenir cette lettre d'approbation, cette lettre de non-objection ?

Et nous avons aussi discuté de l'utilisation intentionnelle de la chaîne. Est-ce que ça a une importance ? Est-ce que si ça ne va pas être utilisé pour un terme géographique est-ce qu'il y a des requêtes ou des exigences de demander l'approbation ou non

des autorités locales ? Si vous utilisez ce terme au niveau géographique pour représenter une ville, alors cela veut dire qu'il faut suivre certaines parties des exigences.

Alors la question reste la même : est-ce qu'il y a un nom qui correspond et est-ce que ce nom est le même dans plusieurs pays, dans plusieurs endroits ? Alors vers quelles autorités vous présenter ?

Il faut aussi pouvoir détailler ce processus pour voir quels sont les mécanismes de contrôle différents qui en font partie et qui pourraient restreindre ou ne pas vous permettre d'être candidat pour certaines chaînes à cause de ces contrôles après délégation. Et puis il y a aussi des éléments contractuels et des éléments de conformité.

Nous avons donc été encouragés lundi après-midi avec la participation de beaucoup de participants. Nous avons reçu beaucoup de commentaires des personnes qui ont participé. Et puis en tout, c'était une expérience qui s'est bien passée, une bonne opportunité pour que les personnes puissent avoir des conversations, surtout au sein de petits groupes. Ainsi nous avons pu fournir des informations, des idées, et de possibles solutions aux questions que nous avons présentées.

Nous avons donc reçu ces informations, comme vous vous y attendez, en relation avec ce que nous fait durant la piste de

travail numéro 5, et les membres de ce groupe, nous savons qu'il y avait des opinions que nous avons déjà entendues. C'est une bonne chose. Nous savons donc qu'il y a un sentiment général avec les mêmes pensées, les mêmes réflexions à travers la communauté. Mais nous avons quand même bénéficié de nouvelles idées, des choses que nous avons pu inclure dans nos délibérations de la piste de travail numéro 5.

Donc nous voulons nous assurer que nous n'avons pas perdu ces informations, cela va donc rentrer dans les délibérations de la piste de travail numéro 5. Nous avons formé de petits groupes, des petits ateliers de travail, et donc tous ces commentaires, ces informations sont inclus dans le document que nous allons rédiger pour les activités de la piste de travail numéro 5.

Alors, où en est-on maintenant ? Je pense que nous savons quelles sont les positions et nous connaissons les positions dans les différentes parties de l'ICANN. Il y a des personnes qui vont amplifier leurs positions. Et ce que nous présentons aujourd'hui, c'est un éventail d'options. Et comme vous voyez, cette diapositive à l'écran illustre les deux extrêmes. Donc encore une fois, on se préoccupe de l'utilisation de termes qui représentent des villes non capitales.

Donc il y a un extrême qui dit : bon on peut, pas de restriction, on peut être candidat pour quelle que ville non capitale que ce

soit. De l'autre côté, sur l'autre extrême, tout ce qui est lié au nom des villes non capitales doit être approuvé par toutes les autorités gouvernementales ou locales, donc pour toutes les villes non capitales.

Donc voilà les deux extrêmes de l'éventail basés sur les discussions que l'on a eues à ce jour, nous savons qu'il y a des opinions qui ont été obtenues durant la séance intercommunautaire de lundi. Nous voyons maintenant qu'il y a des avis qui nous amènent plus au milieu de cette discussion. Donc on ne sera certainement jamais complètement d'accord dans la communauté, et on sait très bien de toute façon qu'il n'y aura jamais de possibilité d'avoir aucune restriction sur l'utilisation de noms de villes non capitales.

Et puis il devrait y avoir une approbation. Et c'est la même chose pour les approbations de tous les gouvernements et autorités publiques pertinentes pour toutes les villes non capitales.

Donc vous voyez, au milieu, il y a deux options. Et quand vous pensez au guide de candidature de 2012, celui-ci était plutôt au milieu, à peu près au milieu. Ça dépendait bien sûr de votre point de vue.

Il y avait donc un alignement, disons, il y avait les approbations et les non-objections qui dépendaient de l'utilisation du TLD, quelque chose sur quoi nous avons aussi discuté lundi.

Alors, aussi, il pourrait y avoir des noms définis, une liste définie de nom de villes non capitales.

Voilà donc les conversations que nous avons eues au sein de la piste de travail numéro 5 et de la liste de distribution de ce groupe. Voilà où nous en sommes à peu près à la sortie de ces discussions au sein de la piste de travail numéro 5.

Comment est-ce que nous allons de l'avant ? C'est assez difficile, et on voit, même après la discussion qu'on a eue lundi, qu'il va être très difficile d'aller plus en avant.

Il y a beaucoup de choses qu'on peut commencer à discuter. On peut voir comment on peut améliorer ce qu'on avait dans le guide de candidature de 2012. On peut peut-être commencer à discuter des principes que l'on voudrait appliquer à cette phase de la discussion.

Comment est-ce qu'on peut se retrouver au milieu ? Il pourrait y avoir quelques idées qui pourraient être partagées sur la piste de travail numéro 5. Il y a eu des suggestions sur la manière d'améliorer les processus en mettant des temps, des délais pour ce qu'il s'agit des réponses des autorités ou des gouvernements. Donc lorsqu'il y a une demande qui est faite pour une lettre de non-objection, pour les délais des réponses attendues.

Si on prend un peu de recul, et si on va sur cette diapositive, ça pourrait peut-être être un bénéfice par rapport au guide de 2012. Est-ce que c'est applicable à toutes les candidatures ? Ou seulement pour celles qui veulent représenter un terme géographique ?

Donc ce qu'on aimerait essayer de faire, c'est d'accepter ces opportunités, ces idées, les explorer un peu plus pour voir si on peut améliorer ce guide de candidature en même temps. Comme ça les candidats peuvent savoir exactement comment le processus va fonctionner et peuvent savoir aussi, peuvent juger un peu à l'avance et comprendre s'il y a des risques et les atténuer lorsqu'ils procèdent à leur candidature.

Nous allons donc explorer un peu plus ces principes. Vous voyez, l'avant dernière phrase sur la diapositive, essayer de penser un peu voir si vous avez des idées, pour voir si on peut rajouter quelque chose à cela ou si on peut faire des ajustements, afin que le processus puisse soutenir l'intérêt de plus de parties.

Et on doit essayer d'avoir un avis plus collectif qui viendra de la communauté et qui sera plus agréable pour tout le monde.

Nous voulons essayer de travailler sur des principes que l'on pourrait adopter et on aimerait votre approbation en allant de l'avant.

GREG SHATAN:

En termes de trouver disons une solution qui soit au milieu, il me semble que cette diapositive se focalise sur les lettres de consentement et de non-objection.

Comme vous l'avez dit au début, ce n'est pas au milieu d'une protection potentielle, ou des droits potentiels, et il y a donc un éventail où il peut y avoir des objections durant le processus. Il peut y avoir des procédures d'après-délégation, des procédures qui soient liées aux litiges. Donc une lettre d'objection ou de non-objection n'est peut-être pas nécessaire au milieu de la phase. Donc on ne peut pas en venir non plus à une complète interdiction. Peut-être qu'on pourrait avoir des procédures de notices, ou d'avertissements. Pour ne pas que le pouvoir soit mis dans les mains de certains ou plusieurs gouvernements.

Donc ce n'est pas que je veux rendre votre travail plus difficile, mais je voudrais qu'on comprenne ce qui doit être protégé ou qui et quoi devrait avoir des droits. Qu'est-ce qui serait inacceptable à un certain moment, et qui pourrait l'être, acceptable, à un autre moment.

Donc par exemple le droit pour Sheboygan au Michigan, pour que personne n'utilise ce nom, à moins qu'il y ait une lettre de non-objection ou d'approbation qui soit rédigée. Donc le droit de cette ville d'avoir une objection ou de rentrer dans une

procédure de litiges. Sheboygan est aussi le nom d'un hot dog ou d'une saucisse, allez savoir. Donc alors une saucisse Sheboygan pourrait être un nom qui soit non géographique et donc une utilisation qui soit non géographique. Donc ce n'est plus un terme géographique.

Donc si on essaye de trouver un modèle de lettre de non-objection ou de lettre d'approbation, on va avoir plus de problèmes que si on peut aussi discuter pour voir où est-ce qu'on peut se retrouver au milieu des processus et vraiment s'y retrouver quoi.

Donc ça va être un sujet ou une situation qui va être compliquée, plus qu'elle ne devrait l'être.

Donc il faut essayer de voir quels sont tous les leviers qu'on pourrait tirer pour ajuster ce qui va se passer. Quels sont les niveaux de pouvoirs, quelles sont toutes ces choses qu'on a besoin d'expliquer avant.

Donc il faut étudier tous ces points variables. Je pense que cela va prendre beaucoup de temps, et que cela ne va pas forcément être facile à gérer.

MARTIN SUTTON:

Oui, merci. J'utilise un exemple, mais je ne sais pas où on va pouvoir appliquer ces leviers dont vous parliez tout à l'heure, et

dans quelles circonstances on va les appliquer. On a besoin d'en parler un peu plus.

Ce qu'on essaye de faire en attendant, c'est de vous montrer où on va aller, où on va, et on essaye d'ouvrir la discussion. Il y a bien sûr des choix qu'on peut considérer, des positions qu'on peut considérer, et là on est en train de partager nos opinions sur où la conversation devrait aller. Donc on voudrait obtenir une vision un peu plus holistique si vous voulez et essayer de comprendre les processus pour mettre en place des candidatures, des ensembles de contrôles avant la candidature, pendant la candidature et après la candidature, pour pouvoir justement avoir la capacité de tirer profit de ces éléments et de considérer les différents types de candidatures. Surtout pour les candidatures qui seront spécifiques aux villes non-capitales ou qui correspondront à ces noms et qui auront une signification différente.

Je pense qu'on va passer aux principes maintenant. Il nous reste une question dans la salle ?

Donc l'idée c'était déjà de provoquer des points de vue, des réflexions là-dessus, sur ce point, et on y reviendra après, on posera des questions par la suite, à moins que ce soit des questions de clarification.

C'est pour que ce soit clarifié c'est ça ? Donc j'en ai 2.

Numéro deux, trois aussi ? C'est une question pour clarifier ?

... Alors on y viendra.

KATRHIN OHLMER:

Je ne sais pas bien si ce cadre de se retrouver au milieu, est-ce que ça reflète réellement notre tâche. Vous avez également mentionné le fait que nous sommes là pour soutenir l'intérêt d'un nombre plus important de personnes, mais si je comprends bien, pour moi, c'est plus la question des questions qui ont été soulevées par l'AGB de 2012 et est-ce qu'on peut s'améliorer plutôt que d'avoir d'une liste de souhait de milliers de personnes et d'opinions, et de trouver en fait un compromis entre la droite et la gauche.

Je crois qu'il faut vraiment se concentrer sur les problèmes, sur les points que l'on peut améliorer plutôt que de parler de compromis, de milieu, de points supplémentaires à ajouter. Et donc de réfléchir à l'AGB 2012.

MARTIN SUTTON:

Je crois que c'est un moyen de communiquer. C'est une séance intercommunautaire que nous organisons.

Pour la plupart des gens, ils n'ont pas été impliqués dans les délibérations du WT5, et à certains niveaux de détails. Et donc

l'idée c'est vraiment de fournir une opportunité pour tout le monde de donner son point de vue pendant cette séance.

Ceci étant, nous prenons en compte cet aspect. Nous souhaitons vos idées, nous souhaitons les inclure, mais je crois qu'il faut prendre un peu de recul et présenter les principes pour voir si on peut être déjà d'accord là-dessus. Donc des principes de très haut niveau qui nous permettront par la suite de rentrer dans le détail et de rassembler les points de vue, les opinions et les réflexions par la suite.

Donc je passe à la partie suivante, pour présenter le point suivant.

Ce que nous essayons de faire, c'est de voir, étant donné les points de vue qui sont très fermes et qui sont difficiles à gérer, c'est de nous assurer qu'ensemble, nous pouvons travailler à un haut niveau, pour voir quels sont les principes en fait à viser, à utiliser. Et lorsqu'on en arrivera au moment où on fera des améliorations, des modifications, est-ce que ces améliorations, ces changements, correspondront aux principes.

Donc par exemple, pour toutes les parties, il faut qu'il y ait un certain respect, un équilibre des différents intérêts représentés dans la communauté. Ensuite, en termes de prévisibilité, d'équité et de transparence, il faut donc s'assurer que ceux-ci soient autant que possible disponibles pour les candidats et

pour toute personne qui souhaite donc passer en revue la candidature.

Alors je crois que nous avons un ensemble de principes à présenter. Donc maintenant je vais passer le micro à Olga.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup Martin. Bienvenus dans la salle et dans cette séance.

Comme Martin vous l'expliquait, nous allons essayer de vous présenter des principes. Des principes avec, à la base, l'idée générale en fait de prendre du recul, de regarder de haut les choses plutôt que de rentrer dans le détail des concepts.

Donc nous allons vous présenter les principes, et ensuite nous passerons aux questions.

Comme vous le voyez, en bas de la diapositive, il y a deux questions. Donc je vais les séparer. Une fois que la question sera posée, on verra un petit peu quelle est l'atmosphère dans la salle. Si vous n'êtes pas d'accord avec le principe, on vous demandera de lever la main. Donc la réponse à la question ce sera : je ne suis pas d'accord. D'accord ?

Alors je vous le présente. Le principe numéro 1 : pour permettre de nouveaux gTLD - c'est en fait la question principale dont nous

parlons depuis très longtemps dans ce groupe – donc en alignement avec le principe C des recommandations 2007 de la GNSO sur les nouveaux gTLD, les raisons pour l'introduction de nouveaux domaines de premier niveau, inclus qu'il y ait une demande de candidats potentiels pour les domaines de premiers niveaux nouveaux en ASCII et en format IDN. En plus, l'introduction du processus de candidature de domaines au premier niveau a le potentiel de promouvoir la concurrence dans les fournisseurs de service de registre, d'ajouter du choix auprès des consommateurs, de différencier le marché et donc d'augmenter la diversité géographique et fournisseurs de services.

Donc les questions: peut-on être d'accord sur le fait que le programme doit permettre l'introduction de nouveau gTLD selon ce qui a été déjà consenti par le groupe de travail total ?

Donc est-on d'accord, le programme doit permettre l'introduction de nouveau gTLD selon ce qui a été déjà consenti de manière préliminaire par la totalité du groupe de travail entier.

Donc il y en a qui ne sont pas d'accord. Sébastien, c'est ça ? Très bien

Je passe à la deuxième partie de la question, qui est la suivante : est-ce qu'on peut se mettre d'accord sur le fait que le

programme, en ce qui concerne le WT5 doit permettre l'introduction de nouveaux gTLD surtout en lien avec les noms de villes non capitales.

Donc cette question est différente, il s'agit des nouveaux gTLD, mais en lien avec les noms de villes qui ne sont pas des capitales. Donc est-ce que le programme doit permettre les nouveaux gTLD en lien avec les noms de villes qui ne sont pas des capitales ?

Vous êtes tous d'accord ? Donc il faut les autoriser, ces noms de villes non capitales. Personne ne lève la main. Tout le monde hoche de la tête, donc ça va.

Je vais maintenant passer la parole à qui ? Javier.

JAVIER RUA-JOVET:

Merci. Bonjour à tous.

Le principe numéro 2. Diapositive suivante s'il vous plait ? La prévisibilité, principe numéro 2 s'il vous plait on passe à la diapositive suivante. Merci.

Donc c'est assez simple. La prévisibilité, donc en alignement avec les recommandations de la GNSO en 2007, les nouveaux domaines de premier niveau génériques doivent être introduits de manière ordonnées, dans les temps et de manière prévisible.

En fait en tant qu'avocat, pour moi, c'est quelque chose qui a du sens. Ce que l'on souhaite c'est d'avoir des règles pré-existantes créées par vous , la communauté, des règles qui soient bien comprises, qui soient publiques, qui soient transparentes qui soient disponibles.

Et l'idée est que ces règles créent également des résultats prévisibles.

Donc ces règles existeront pour la nouvelle série de gTLD. Si vous n'êtes pas d'accord avec ce concept de prévisibilité, levez la main.

C'est ce qu'il me semblait.

Merci.

CHERYL LANGDON-ORR: Bonjour à tous. Alors, troisième principe.

C'est un tout petit peu différent, mais c'est en lien avec ce dont on a parlé. Et on revient à ce qu'il s'est passé après la série de 2012. Il faut qu'il y ait un système qui permette de réduire la probabilité de conflit.

Donc pourrait-on se mettre d'accord pour essayer de réduire la probabilité de conflit dans le cadre du processus ainsi qu'après

la conclusion du processus et une fois que les TLD sont délégués.

Ce que l'on sait, étant donné la dernière série, c'est qu'il y a eu des conflits sérieux et ce type de conflits, nous souhaitons l'éviter à l'avenir. Ce n'est pas bon pour les candidats et ce n'est pas bon pour l'ICANN en tant qu'organisation multipartite. Plus nous avons de conflits, en fin de compte, c'est négatif.

Et donc il nous faut un ensemble de règles de manière à ce que les choses soient prévisibles, parce que sinon ce n'est pas bon en termes de crédibilité pour l'ICANN et pour l'avenir. Et donc c'est vraiment notre objectif.

Donc est-ce qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord ?

Ha, c'est ce qui me semblait.

Quelle semaine !

JIM PRENDERGAST: Non, ce n'est pas que je ne suis pas d'accords, mais je souhaiterais avoir une clarification.

Lorsque vous parlez de conflits, vous parlez de la situation Amazon par exemple ? Est-ce que cela n'est pas lié à l'un des premiers principes dont on a parlé, la prévisibilité. Si on a la prévisibilité, et bien pas besoin de s'en inquiéter à mon avis.

ANNEBETH LANGE:

Bon, le problème est le suivant. Je suis d'accords déjà, effectivement, plus on a de prévisibilité, plus ce sera facile et moins il y aura de conflits. Mais ce que nous avons pu observer dans le cadre des discussions au WT5, surtout sur les villes non capitales, c'est ce qu'on a dit tout à l'heure. Il y a vraiment des points de vue très diversifiés par rapport au comment y arriver.

Et donc même si on a un système qui est très clair, on ne peut pas empêcher ce type de situation. Greg a parlé des droits, et même si vous avez une seule partie qui pense avoir d'avantages de droits que l'autre partie, si on arrive à un système qui permet de régler ceci, en fin de compte, on n'arrivera jamais à empêcher les gens à exprimer un conflit.

Donc réfléchissons à ce qu'il s'est passé en 2012, imaginons-nous qu'il n'y avait pas eu de règles sur la non-objection, est-ce qu'on aurait eu plus ou moins de conflits à la fin de la série ? Est-ce qu'on aurait eu plus de situation comme la Patagonie et Amazone ?

Il y a eu un certain nombre de réussites, de villes qui ont pu avoir cette non-objection, même si une partie avait dit : ce n'est pas obligatoire, le gouvernement n'a pas de droit, c'est un point de vue tout à fait valide.

Mais malgré cela, que peut-on faire pour avoir le moins de conflits possible, c'est ça la question.

Est-ce qu'on commence la discussion maintenant Martin ou est-ce que vous souhaitez dire quelques mots avant de passer à la suite ?

MARTIN SUTTON:

J'aimerais répondre à ça si possible, parce qu'il me semble que le principe 1 et 3 sont certes liés, mais si on minimise la probabilité des conflits, et bien l'idée c'est vraiment que les choses soient claires dès le départ. De manière à ce que les candidats comprennent les risques auxquels ils sont confrontés, qu'ils se préparent, parce que cela représente une charge financière, ce n'est pas uniquement du travail, il y a beaucoup d'efforts pour comprendre si ceci représente quelque chose de viable et de significatif.

Donc il y a des risques. Donc dès le départ, il faut que les gens comprennent le processus de manière claire, prévisible, pour justement minimiser les risques.

Que ce soit en suivant certaines meilleures pratiques tirées des séries précédentes, que ce soit d'autres approches.

Donc plutôt que d'incorporer ceci dans les politiques, peut-être qu'il y aurait des meilleures pratiques que l'on pourrait mettre

en place pour que les candidats puissent comprendre le risque et choisir telle ou telle option plutôt que d'être obligé de faire certaines choses qui ne sont pas nécessairement pertinentes en termes de cas d'utilisation. C'est un exemple.

Alors, on aura l'opportunité dans une minute de nous étendre un peu plus là-dessus et d'écouter vos idées.

Alors, Greg ensuite, puis Paul, et on passera à l'étape suivante, et on pourra donc ouvrir la discussion tout à l'heure.

Alors si vous avez besoin de clarifications sur les principes, je veux bien écouter vos questions.

GREG SHATAN:

Merci. Donc j'aimerais clarifier, enfin un petit peu étayer ce point de vue.

Donc pour réduire les conflits, il faut travailler sur le nombre de raisons pour lesquelles un conflit pourra être initié. Je ne suis pas nécessairement du parti des libertariens, mais c'est un petit peu ça.

Plus on a l'opportunité de faire conflit, plus on a de règles. Et on a besoin de conflits à ce moment-là, plus on a besoin, plus on a besoin de conflits plus on a besoin de règles. Donc moins on a de règles, moins on a de conflits. C'est ça la première chose.

Deuxièmement, une question pour Annebeth. En termes de réussites, est-ce que vous pouvez penser à des réussites liées aux lettres de consentement, non-objections qui sont liées à l'utilisation de ce qu'on appelle les termes géographiques? Lorsque l'utilisation voulue n'était pas justement géographique.

ANNEBETH LANGE:

C'était Paul d'abord, ensuite vous, et ensuite vous.

PAUL McGRADY:

Je crois qu'un principe qui manque, c'est le principe de simplicité. Nous avons une notion de prise de décision comme quoi l'explication la plus simple est toujours la meilleure.

Donc en termes d'applications, quelques exemples potentiels. Une société électrique qui veut demander le .EDISON, ou une université qui veut demander le .DAVENPORT, ou alors une entreprise de comptabilité ou une cathédrale qui veut demander le .WESTMINSTER, un bijoutier qui veut demander le .SURPRISE, des Amérindiens qui veulent demander le .PEOPLE.

Donc tout ça ce sont des choses qui ne sont pas des villes capitales aux États-Unis, et donc toutes ces personnes devront passer en revue les 1600 règles qu'on va leur proposer si on veut vraiment construire ce système complexe.

Donc il existe un réel danger au sein de l'ICANN de créer des droits qui entraînent des règles, des négociations, des retards, des dépenses, etc.

Donc moins de noms de villes non capitales, alors qu'on voudrait les mettre à disposition, plus de conflits, c'est ce qu'on ne veut pas, et moins de prévisibilité, et c'est ce qu'on ne veut pas non plus.

Donc le résultat n'est pas simple du tout. Par contre, le principe de simplicité, si on l'applique, l'ICANN doit mettre en application un principe sur la base des lois, utilisation des TLD.

Donc il faudrait utiliser le .LINCOLN si par exemple ceci devenait la personification de la police de Lincoln au Nebraska. Et à ce moment-là on passe aux litiges relatifs aux contenus, ce qu'on essaye d'éviter.

Et ce type de litiges basés sur le contenu sera pris en charge par les autorités locales plutôt que ce soit l'ICANN qui crée des règles sur les droits internationaux.

ANNEBETH LANGE:

Merci. Numéro 1 ?

NON IDENTIFIE: Merci. C'est une question à distance de Carlos Gutierrez qui est membre du WT5.

Donc premièrement un commentaire, le forum est confronté aux questions par rapport aux principes du GAC de 2007, mais pas par rapport à l'AGB de 2012.

La question : est-ce que le WT5 propose une révision, ou une re-rédaction ou une re-confirimation du principe de 2007 ?

ANNEBETH LANGE: Numéro 4 ?

EDUARDO DIAZ: Je suis de NARALO. Lorsque je lis ceci, donc réduction des raisons de conflits, ce qui me vient à l'esprit c'est que je sais qu'il y a des principes. Alors vous pouvez prendre la carte, prendre tous les noms de villes, de fleuves, de montagne et dire : on n'utilise pas ça. Est-ce que ça, ça s'applique à un principe de réduction de conflit ? Je ne sais pas. Merci.

OLGA CAVALLI: J'aimerais répondre à plusieurs des commentaires qui ont été faits.

Personne n'a besoin de 1600 règles. Je crois qu'une règle de base, donc 613 règles pardon. Donc pour répondre à ce qui a été

dit, un contact précoce entre le candidat et la partie intéressée serait utile.

Si vous regardez le document où on a compilé tous les commentaires que nous avons reçus de vous, si vous allez dans la partie où on parle de réussite, il s'agit de projets où en fait il y a eu un contact précoce entre les parties.

Cela permet d'avancer.

Comme Martin l'a dit, est-ce que cela pourrait peut-être faire partie d'un ensemble de meilleures pratiques qu'à la fois les gouvernements, les candidats, les parties intéressées pourraient suivre pour justement diminuer la probabilité des conflits.

Parce que comme l'a dit Annebeth, on n'a pas envie d'avoir une nouvelle série avec les mêmes conflits. Ces histoires de conflits, ça fait 6 ans qu'on en souffre, ce n'est pas bon pour l'ICANN, il faut absolument éliminer ceci. Ce n'est pas bon pour les villes, ce n'est pas bon pour les gouvernements, et ce n'est bon pour personne.

ANNEBETH LANGE: Numéro 2 ?

JORGE CANCIO: Bonjour. Je suis du gouvernement Suisse.

Je crois que c'est un bon principe. Ce qui est sous-jacent, ou en tout cas la manière dont je le comprends, c'est que l'idée sous-jacente c'est qu'il y a différents types d'intérêts divers qui se concentrent sur une seule chaîne. Donc dans ce cas on parle des noms de villes qui ne sont pas des capitales.

Alors admettons, disons que l'expérience générale c'est que si on veut avoir des solutions qui ne mènent pas à des conflits, et bien il faut prendre en compte tous les intérêts en jeu, dès le début.

Ensuite, on a beaucoup d'expériences avec ça. On a 4 langues différentes, 26 cantons, sur un territoire petit. Et au sein des cantons, des traditions qui sont diversifiées, des dialectes diversifiés. Et donc nous avons justement cette expérience. Il faut vraiment se rassembler, parler des différents intérêts, et avant de construire une infrastructure, avant de construire une route, avant de prendre une décision qui va avoir un impact sur différentes parties prenantes.

Et ce n'est que si on reconnaît réellement l'existence des différents intérêts, et ce n'est que si on met en place des procédures, des processus où tous auront le droit de s'exprimer, c'est à ce moment-là qu'on pourra éviter les conflits. Pendant le processus ou après le processus.

Donc la question n'est pas d'avoir un jeu où il y aura des gagnants et des perdants, c'est vraiment créer une incitation pour que dans le jeu tout le monde soit gagnant. Merci.

JAVIER RUA-JOVET:

Nous avons certaines questions qui n'ont pas été adressées. Nous avons aussi un commentaire de Raoul Gutierrez qui va au cœur du PDP. Il voulait une reconfirmation des politiques de 2007, et de note côté nous voulons continuer d'aller de l'avant, et nous cherchons bien sûr des accords s'il y a des changements depuis 2007. 7

Bien sûr, ça fait partie du mandat. Et il y a eu des principes qui ont été proposés depuis des années, il y a eu des simplifications qui ont été proposées aussi.

Bien sûr nous sommes ouverts maintenant à la révision de ces politiques, c'est pour cela qu'on est là. Mais aujourd'hui, nous voulons une confirmation de tout cela. C'est une tentative de mettre en place des règlements de base, des choses qu'on peut suivre pour savoir exactement ce que pense la communauté.

Le modèle multipartite peut engendrer un débat assez compliqué. Bien sûr, nous voulons cela. Mais nous ne voulons pas qu'il y ait de la confusion dans le sens ou est-ce qu'on est d'accords ou pas d'accord avec les principes.

Un participant aujourd'hui a proposé un principe. C'est comme ce qu'a dit Greg, cette opinion libertaire qui dit : moins c'est plus. On est là pour ça.

Beaucoup des questions et commentaires qui ont été faits sur la carte par exemple, quand on dit on va regarder une carte et on va décider d'utiliser cette carte en référence, comme si c'était une référence géographique, ça pourrait être une idée ; il y a d'autres personnes qui ont d'autres idées. On pourrait par exemple mettre une liste comprehensive de ce qui est géographique et de ce qui ne l'est pas.

Peut-être y a-t-il une liste qui a un certain niveau de granularité comme on dit. Il y a eu des propositions par exemple, par rapport aux tailles des villes, pour les villes non capitales.

Dans mon territoire, à Puerto Rico, la deuxième plus grande ville, Ponce, a très peu de personnes, parce que Puerto n'est pas très peuplée.

Donc est-ce que ce serait des critères adéquats ? Donc voilà, la discussion est ouverte là-dessus. On essaye de trouver des règles qui pourraient nous aider et créer de la prédictibilité.

Donc quand on regarde un règlement, on sait si le règlement s'applique ou pas. Mais quand on regarde une carte, on se dit :

est-ce qu'on peut travailler avec ça, est-ce que c'est pratique, est-ce que c'est simple ?

Voilà où on en est. Je pense que ces deux thèmes sont des bons thèmes.

HEATHER FORREST:

Merci beaucoup. J'ai répondu à Carlos aussi bien que possible sur l'Adobe. La discussion qu'on a maintenant est une discussion que nous aurions dû avoir au tout début. Je suis contente tout de même qu'on puisse en parler maintenant.

Donc notre travail est rendu plus difficile qu'il ne l'était en 2007 ou 2008. En 2007 et en 2008, la discussion s'est passée sur des principes. Quand on revient en arrière sur le PDP, quand on regarde les recommandations qui avaient été approuvées par le conseil de la GNSO, on voit très bien qu'il s'agissait des principes.

Nous avons maintenant de l'expérience. Donc en suivant 2008/2008, on sait que les principes avaient déjà mis en œuvre, la politique a été mise en œuvre par rapport au guide des appliquant.

Maintenant, il faut qu'on regarde à travers la mise en œuvre, et revenir sur les principes, et il faut qu'on entame une discussion et c'est difficile.

Chaque exemple qui a été donné, quand il s'agit d'un nom particulier, d'une ville ou d'un endroit, ça a à voir avec la mise en oeuvre. Les exemples nous ont forcés de faire de la mise en oeuvre.

Donc la communauté doit penser très fort et focaliser le dialogue sur les principes. Je voudrais encourager les leaders des pistes de travail de se mettre la pression. On sait bien mettre la pression sur les autres, mais il faut qu'on mette la pression sur les principes et pas sur la mise en oeuvre.

ANNEBETH LANGE:

Je pense qu'il est bon que vous parliez de cela, de ce que vous avez vu durant la semaine, depuis qu'on a commencé à parler de ce thème des villes non capitales. Nous sommes rentrés dans beaucoup de détails, nous avons écouté beaucoup d'opinions.

Et nous, en tant que coprésidents, coleaders de groupes, on devrait essayer de savoir ce que vous voulez, quelles seraient les politiques qui pourraient satisfaire tout le monde, et qui pourraient éviter les conflits.

Quand on voit toutes les discussions qu'il y a sur la liste maintenant, on voit qu'il y a des opinions très diverses pour accomplir notre tâche. Donc c'était l'intention aujourd'hui de

revenir un peu sur les bases. Et si on est tous d'accord sur certains principes de base, ce serait bon.

Parce qu'à chaque fois qu'on suggère quelque chose en tant que membre du groupe, on pourrait utiliser ces principes et puis on saurait si on peut satisfaire ces principes à chaque fois qu'on prend une décision. Donc ce serait bon d'aller dans cette direction.

Y a-t-il d'autres questions sur ce sujet ?

La salle est très silencieuse.

MARTIN SUTTON:

Oui, quand on parle des principes, on sait qu'il y a eu un défi avec ce qui a été présenté auparavant, quand il s'agissait des principes à considérer. Est-ce qu'on peut garder les choses simples ou compliquées ? Je ne sais pas si on a une réponse. Est-ce qu'il est important que cela reste simple ?

Qui aimerait que les choses soient simples ? Levez la main.

Qui aimerait compliquer les choses ? Levez la main.

Toi ? Voilà, c'est bien. Voilà c'est une bonne contribution quand il s'agit des principes qu'on a proposés aujourd'hui.

ANNEBETH LANGE:

Oui, alors là il y a une autre question : est-ce que la simplicité va nous apporter la prédictibilité ? Est-ce que quelqu'un peut répondre à ça ? Parce que des fois, quand c'est trop simple, ce n'est pas facile.

Quant on est avocat, on sait très bien qu'on a des lois devant nous qui sont très complétées et qui sont interprétées de multiples manières. Est-ce que ce serait plus simple pour vous de savoir exactement ce pour quoi vous êtes candidat ?

PAUL McGRADY:

La réponse est oui. Dans l'exemple, quand on parlait des Pueblos, donc les Amérindiens qui voulaient avoir le .PEUBLO, alors qu'il y a une ville qui s'appelle Pueblo au Colorado et c'est une ville qui a plus de 100 000 personnes. Donc quand ces gens sont allés demander des lettres, on voudrais savoir combien de réponses ont-ils eu à avoir, combien de personnes ils ont dû contacter, il y a eu énormément de complexité. C'était dans le processus.

Donc au lieu d'avoir à faire toutes ces démarches, qui les ont fait attendre, qui leur ont fait dépenser beaucoup d'argent, ils ont dû s'inquiéter, ils ont attendus jusqu'au dernier moment... Donc... C'était très compliqué.

Il serait plus simple de dire : il peuvent poser une candidature pour .PUEBLO du moment qu'ils utilisent cela en conformité avec les lois locales. Donc tout devrait bien aller.

S'ils l'utilisent pour copier la ville de Pueblo au Colorado, là ce n'est pas la même chose. C'est pour ça qu'il y a des lois. Donc ICANN n'arrive pas dans un monde sans loi.

Donc je pense que moi, la simplicité rendra les choses plus faciles pour les candidats, et donc ainsi il sera plus facile pour le travail de la communauté.

Il faudrait donc construire, mettre en place, que quelques réglementations, et pas des tonnes de réglementations.

JAVIER RUA-JOVET:

Vous pensez, par rapport à votre exemple, que l'intention de l'utilisation, qu'elle soit géographique ou pas, doit être une norme simple. Par exemple pour cette tribu amérindienne, pour qu'ils puissent demander leur TLD ?

PAUL McGRADY:

Je ne sais pas si j'ai bien compris ce que vous demandez.

JAVIER RUA-JOVET:

Donc, il ne serait pas simple, mais compliqué d'avoir une tribu d'amérindien, d'aller d'un endroit à un autre, pour demander

des lettres, attendre, etc. Vous pensez qu'une norme sur l'utilisation, sur l'intention de l'utilisation du mot, qui déclarerait au départ: voilà c'est pour l'utilisation géographique, pourrait être... disons.... Régulé pour être applicable...

Je ne sais pas si dans toutes les normes et dans tous les standards que nous avons déjà, est-ce qu'il y aurait déjà une norme déjà en place pour aider votre exemple, par exemple.

PAUL McGRADY:

Alors, oui, vous avez à choisir une des règles qu'on pourrait appliquer au principe. Donc disons qu'on va utiliser .ANTIOCH par exemple, l'université aux Etats Unis. On ne va pas garder le .PUEBLO, parce que les pauvres amérindiens qui faudrait qu'ils passent à travers tous ces problèmes avec les autorités locales, ils ont déjà assez de problèmes comme ça. On ne va pas compliquer les choses.

Disons .ANTIOCH, l'université .ANTIOCH, dans l'Ohio, devrait avoir à vérifier tout cela et dire : voilà, on ne va pas utiliser ça dans le sens géographique. Donc on ne va pas utiliser ça au sens géographique. Mais moi j'ai vu qu'il y avait quelque chose en Californie, et d'autres en Californie. Donc s'il n'y a pas de [inaudible] préventives et qu'ils puissent l'utiliser que cela ne va pas à l'encontre des lois locales, donc quels seraient les

avantages pour qu'ils puissent faire les vérifications avec ICANN. Est-ce que l'ICANN a besoin des informations pour donner aux gouvernements locaux ?

Quel est donc le but de cette règle ? Alors, à moins qu'on ait un but pour cette réglementation qui rentrerait dans les principes, on devrait s'en débarrasser de cette réglementation. Mais si on a une bonne utilisation de cette réglementation, on doit la garder.

Alors on doit dire pourquoi est-ce qu'on veut ces informations, qu'est-ce qu'ICANN veut faire avec cette information. Donc si c'est une petite boîte qu'on doit remplir, et si c'est pour envoyer par exemple une lettre au petit village de la petite ville d'Antioche en Californie pour dire que l'université va utiliser .ANTIOCH.

Mais pourquoi est-ce qu'on a besoin de cette information ?

MARTIN SUTTON:

Oui, c'est un bon exemple. En utilisant les principes, on peut tester les changements qui sont proposés, et on peut voir s'ils correspondent aux principes, ou voir s'il y a un débat qui doit être encouragé.

Donc je pense qu'en termes de ce qu'on en a fait, jusqu'à présent de ces principes, pour pouvoir dresser discussion, on est arrivé à savoir qu'on avait besoin d'un aspect de simplicité.

Y a-t-il un autre commentaire ?

REMOTE PARTICIPATION: Il y a un commentaire de Jorge Cancio, en Suisse, dans l'Adobe. Si on utilisait une discussion sur les principes, juste pour atteindre une solution, on ne va pas faire de progrès.

MARTIN SUTTON: Je ne suis pas certain d'avoir bien compris. Est-ce qu'il y a une explication à sa question ?

GREG SHATAN: Je voudrais dire que je réponds avec un commentaire à moi.

Il faudrait suggérer que certaines positions n'ont pas assez de soutien. Et des fois, la position d'une personne ne doit pas en obtenir de soutien.

Donc il y a beaucoup de fois où les gens ont essayé de déclarer victoire, comme George Bush dans son avion, en disant que la mission est accomplie, mais ça ne va pas nous aider à aller plus vite.

ANNEBETH LANGE: Jorge, vous voulez continuer ?

JORGE CANCIO:

Voilà donc c'était un commentaire qu'il y avait sur Adobe. En fait, ce que l'on écoute depuis 10 minutes est lié aux géo PIC. Nous avons eu des mois de discussions sur ce sujet. Et je pense qu'il n'y a pas assez de traction derrière cette idée au sein des parties constitutives.

Ce n'est pas seulement une question de traction, c'est une question qui est très spécifique au niveau de l'approche de mise en œuvre qui devrait être considérée.

Je pensais qu'on parlait des principes. Alors, pourquoi on ne reste pas sur la discussion des principes, puisque c'est ce qui assure l'ordre du jour de cette réunion ? Pourquoi n'évitons-nous pas d'aller dans des solutions qui soient très spécifiques et essayer de les vendre comme si elles étaient les solutions ultimes pour les problèmes qui sont sur la table ?

OLGA CAVALLI:

Au fait, je ne suis pas trop sûre si j'ai compris le commentaire sur George Bush dans son avion.

Bon, en attendant, nous avons sur-simplifié ce sujet sur la simplicité et sur la complicité. Je pense qu'on est un petit peu au milieu. C'est comme notre vie, on est toujours au milieu. Moi j'aimerais avoir une vie plus simple, j'aimerais ne pas avoir à payer des taxes et arriver à l'aéroport et ne pas avoir à passer à

travers la sécurité et toutes ces choses. Mais la vie est comme ça, j'accepte sa complexité.

Donc souvent, on sur-simplifie les choses, oui on veut tous que les choses soient plus simples, mais on doit penser que si on veut accepter les différentes visions, des différentes perspectives pour éviter les conflits, il faudra qu'on soit plus flexibles et qu'on accepte une certaine complexité.

Et ainsi, on sera, comme on disait tout à l'heure, un peu au milieu.

MARTIN SUTTON:

Oui, je dois dire que c'est facile de trouver des exemples et essayer de trouver ou de penser à des cas ou des exemples précis, des exemples qui correspondent à ces principes. Donc ça nous donne la capacité de mettre à défi ces principes.

Donc je pense qu'il est temps de passer et de retourner vers où nous en étions tout à l'heure, quand nous avons parlé des discussions qu'on avait au sein du groupe. Et où on devait peut-être considérer certaines idées et les amener sur la table. Et de voir comment elles correspondent.

Annebeth en a parlé tout à l'heure, les principes dont on a parlé seraient utiles pour pouvoir continuer encore une fois dans la conversation.

Donc maintenant, je voudrais donner la parole à tout le monde et encourager les gens, surtout ceux qui sont membres de la piste de travail numéro 5, même pour les autres d'ailleurs, qui peuvent venir et parler sur toutes les choses qui sont liées à ce sujet.

DIRK KRISCHENOWSKI: Dirk, de .BERLIN. Alors le groupe TLD, les groupes de TLD géographiques sont basés sur le principe de l'intention d'utilisation.

Donc et bien sûr, les TLD dépendent du marché. L'opérateur de registre n'a pas ce TLD en main, puisque c'est les bureaux d'enregistrement qui vendent. Ils vont vendre ce terme s'il est intéressant de façon financière. Et s'il y a quelqu'un qui est intéressé. Il sera vendu donc en tant que nom de ville. De toute façon personne ne peut prévenir ou éviter cela.

On a vu ça avec les ccTLD dans beaucoup de cas. On a vu .TV, vous pouvez aussi aller en Suisse et voir CH et ça peut être une abréviation pour la Chine.

De toute façon ces choses-là vont se passer, même avec le PIC. Et quand il s'agit de bonnes pratiques ou ces mots-là ne vont pas être forcément être utilisés en noms de villes, ces noms-là

vont arriver sur le marché et vont être utilisés en TLD sur le marché. C'est déjà arrivé.

Donc on peut dire que les TLD géo ont une valeur économique, et c'est pour ça qu'on en parle. S'ils n'avaient aucune valeur, on n'en parlerait pas.

MARTIN SUTTON:

Donc pour clarifier là-dessus, une des complexités, et on ne cesse de s'en rappeler au sein de ce groupe, c'est qu'il y a beaucoup de noms qui ne sont pas des capitales, des villes qui ne sont pas des capitales dans le monde. Donc il y en a un certain nombre qui porteront le même nom dans le monde.

Et il y a également des noms qui signifient, qui ont différentes significations et qui peuvent être utilisés de manière générique, de manière très significative. Il y a des marques aussi qui servent une grande base de clients.

Alors, pour certaines de ces choses, il y a des restrictions pour l'enregistrement, et donc on voit différents modèles émerger.

Les titulaires peuvent enregistrer dans certains espaces très restreints. Il y en a qui ont beaucoup de termes incorporés. Mais ce que vous êtes en train de dire, c'est que quelqu'un peut faire une demande en disant ça ne sera pas utilisé pour un terme

géographique, mais finalement c'est au bureau d'enregistrement de faire son marketing.

Donc j'aimerais un peu clarifier ce que vous venez de dire. Je n'ai pas bien compris.

DIRK KRISCHENOWSKI:

Il est tout à fait probable que ceci se produira sur le marché si vous avez des termes comme Atlanta, Chicago, ou d'autres villes américaines ou le gouvernement aura son mot à dire en termes de noms de domaine, et qui enregistre ce nom de domaine. Cela pourra provoquer un certain nombre de confusions dans les domaines, par exemple POLICE.CHICAGO ou autres.

Mais les géo noms au premier niveau, l'idée c'est d'étendre cette liste merveilleuse de noms de villes, 200 grandes villes qui – nous sommes tous d'accord de le dire – dont importantes, donc d'élargir cette liste un petit peu aux villes citées par les Nations Unies comme des villes importantes.

Je crois qu'il y a 4000 villes qui sont incluses dans cette liste, et cela comprend les capitales. Cela ne résout pas le problème des villes plus petites, ou alors à Puerto Rico l'exemple de la deuxième ville la plus importante, elle ne fait pas partie de cette ville, il y a 100 000 habitants.

Mais cela créé davantage de certitudes. Pour moi, je ne vois pas de problème à élargir cette liste de 200 à 4000, 4000 dans le monde. Là où le gouvernement veut absolument s'assurer que personne n'utilise de noms de villes importantes, de manière à ne pas être aligné avec ces villes.

Et puis par rapport à votre question Martin, s'il y a beaucoup de villes avec ce même nom, donc ces villes, si elles font partie de la liste des Nations Unies, et bien cela s'applique uniquement à la ville qui fait partie de la liste, si donc il y a un candidat qui souhaite l'avoir.

MARTIN SUTTON: Merci d'avoir clarifié. Numéro 3 ?

PAUL McGRADY: Encore une fois merci d'avoir donné l'exemple de Chicago, c'est fantastique comme exemple, parce que c'est une ville qui, à mon avis, est dans le premier amendement pour essayer d'éviter que quelqu'un essaye de demander le .CHICAGO. La ville de Chicago est un excellent exemple d'un lieu où ça ne doit pas être appliqué. Et pour POLICE.CHICAGO, encore une fois, l'utilisation, c'est ça la question, de ne pas mettre ceci sur une liste noire.

Si par exemple Sting retrouve son groupe et qu'il va à Chicago et que leur TLD c'est justement police.chicago, cette chanson de

Police. Donc c'est aussi une question de contenus au niveau local.

Alors si on a une liste géante de ville qui, pour la plupart en fait finalement ne s'en préoccupent pas, et dans le cas de Chicago ne peuvent même pas s'en occuper...

MARTIN SUTTON:

En termes de principes, donc prendre des exemples tels que ce qui a été présenté par Dirk, on peut effectivement utiliser les exemples pour voir s'ils sont alignés avec les principes, pour lancer le débat. Donc c'est une bonne idée.

Mais ce que j'espérais c'est d'avoir d'autres personnes qui prennent la parole, qui n'ont pas encore parlé. Nous vous encourageons à participer, il s'agit d'une séance intercommunautaire, et donc c'est une opportunité que vous avez maintenant.

Numéro 2 ?

NIGEL CASSIMIRE:

Nigel Cassemire, de l'Union des Télécommunications dans les Caraïbes.

Je suis là, et je me dis: est-ce que je pourrais trouver un principe ?

Mais je vais vous expliquer un peu ce que je pense. Le gTLD, le G c'est générique. Mais une fois que c'est assigné à quelqu'un, personne dans le monde ne peut l'utiliser, donc en fait ça devient global.

Le guide du candidat, en ce qui concerne les noms géographiques, avait pour objectif, ou plutôt comme je le comprends, exclu les noms de pays, les noms de capitales etc. Et, ce que je me disais, c'est justement ce type de chose qui doit être reconnu au niveau global ou mondial.

Donc moi, j'étais là à me dire : mais comment je peux trouver en remplacement un principe pour quelque chose qui est mondial, permettre des noms qui puissent être reconnus au niveau mondial.

L'exemple du même nom de ville, dans différents pays, ça, ça n'est pas mondial, et donc ça n'est pas une bonne application d'un gTLD. Donc avoir une ville dans un pays qui a un nom et qui peut être utilisé de manière exclusive alors que vous avez d'autres villes tout aussi méritantes dans le monde entier qui pourraient l'utiliser.

Et donc ce que je suis en train de me dire, c'est que si on favorise, si on réserve des noms qui ont une reconnaissance au niveau mondial, par opposé à d'autres qui apparaissent dans d'autres pays, donc Chicago était donné comme exemple, peut-

être que Chicago est connu au niveau international, mais ma préférence pour simplifier les choses, ce serait qu'au-delà des noms de capitales, si une ville veut avoir un gTLD, il faut qu'elles... Peut-être mettre à la fin le code pays, l'extension géographique de son pays. Pour Chicago .US, ou dans mon cas Tunapuna.TT donc pour Trinidad et Tobago, de manière à ce que les choses soient claires.

En tout cas ce serait une règle très claire pour utiliser les noms géographiques dans un sens de gTLD sans défavoriser d'autres lieux qui ont le même lieu.

Merci.

MARTIN SUTTON

Très intéressant. Et de toute évidence, il y a des moyens de faire référence à ceci. Et ça dépendra du candidat. Donc effectivement ville, place/pays.

Alors l'hypothèse dans ce que vous dites, c'est que vous aurez un candidat par ville. Mais en fait ça peut être une opportunité pour les candidats de prendre en considération la création d'une candidature avec un certain nombre de villes qui partagent le même nom et qui cohabitent dans le même espace.

Rien n'interdit à un candidat d'avoir une lettre de non-objection, une lettre en fait de coopération, avec les différentes villes, et

cela aurait un sens du point de vue économique parce qu'il y aurait davantage de candidats à servir.

Donc c'est bien parce que c'est une approche qui nous montre qu'on n'a pas à être restrictifs. Et il y a des moyens de mieux utiliser l'espace.

Ensuite ?

NON IDENTIFIE:

Alors pour faire le suivi sur le commentaire de Nigel, je viens du Kenya, en Afrique de l'Est, et nous avons une ville – on va faire comme si c'était une grande ville – à la frontière du Kenya et de l'Ouganda. Elle s'appelle Bousia, au Kenya, c'est là que je suis né d'ailleurs. Mais nous avons Bousia en Ouganda. Donc même nom. Et donc c'est un scénario intéressant parce que si je veux le .BOUSIA parce que c'est ma ville d'origine, c'est de là que vient ma grand-mère, je ne sais pas comment mes amis Ougandais vont me traiter.

MARTIN SUTTON:

Alors encore une fois, excellent exemple avec différentes options de disponibles au candidat.

Le candidat peut aborder ou aller s'adresser aux autorités de la ville en disant que voilà, je souhaite utiliser le TLD pour telle et

telle raison, ou alors simplement s'adresser aux différentes parties qui utilisent le même nom, pour avoir une lettre de non-objection pour utiliser cet espace de TLD d'ordre géographique.

Donc l'idée c'est de ne pas restreindre les choses. Les candidats peuvent justement gérer les risques à l'avance lorsque la candidature est effectuée.

Numéro 5,

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup. Il a été question de principes, donc je vais essayer de revenir à des principes. Il serait utile que nous trouvions une liste de villes qui puissent être protégées.

On a entendu la liste des Nations Unies, il y a celle des aéroports des villes qui sont reliées aux aéroports qui est maintenue par IATA qui peut être aussi une liste. Mais la question c'est pas quelle liste, mais ce serait bien de trouver une liste, et qui est maintenue en dehors de l'ICANN.

La deuxième c'est, est-ce qu'il ne serait pas temps de réfléchir, d'autoriser une réflexion autour de : s'il y a plusieurs candidats pour les mêmes lettres, est-ce qu'il ne serait pas temps de joindre leurs efforts plutôt que d'être concurrents.

Et la troisième c'est réfléchir à comment l'exemple de la ville entre l'Ouganda et le Kenya est intéressante, c'est comment faire en sorte pour que des groupes puissent travailler ensemble avec les mêmes lettres, le même nombre de caractères, mais n'ayant pas le même objectif éventuellement.

Alors, la question s'était posée dans le précédent tout avec des entreprises qui avaient le même nom, il y a des applications qui ont eu de la chance parce que les villes qui portaient le même nom qu'un fruit et qu'une compagnie de télécommunications, il n'y en a qu'un qui était candidat. Mais peut-être qu'il serait intéressant que ces trois ensembles fassent du travail ensemble ?

Donc comment est-ce qu'on peut partager un string pour faire avancer l'internet .

Merci.

MARTIN SUTTON:

Merci. Je crois qu'en termes des exemples auxquels on a fait référence tout à l'heure il y a des opportunités de coopération et je crois qu'il y a des options qui sont disponibles pour les candidats avant la candidature justement, pour prendre en compte une cohabitation de TLD. On pourrait prendre en compte certaines choses par rapport à l'objectif, si l'objectif est

effectivement vraiment différent, est-ce que cela fonctionnera, est-ce que ce sera possible, surtout si vous avez un registre fermé plutôt que ouvert.

Mais donc l'idée d'être ouvert à cette prise en considération par les candidats, je pense que c'est quelque chose qui pourrait faire partie des directives, des meilleures pratiques des candidats à l'avance, pour qu'ils puissent gérer les risques lorsqu'il y a effectivement une coïncidence de ville non capitale.

Mais merci de cette approche.

Alors il va nous manquer du temps pour plus en parler. Encore une question et ensuite je vais conclure la séance. Encore une question.

GREG SHATAN:

Je vais être bref. En ce qui concerne la liste des villes, comme Sébastien l'a dit, nous avons passé beaucoup de temps à en parler de ces listes de ville lors de la piste de travail.

Un des problèmes c'est qu'il n'y a pas de définition commune des villes. Il y a des concepts, en termes de villes, qu'est-ce qui représente une ville, qu'est-ce qui ne représente pas une ville, mais en termes de définition politique, chaque État, même aux États-Unis, a une définition différente des villes avec des

minimum de 1500 à 300 000. On a également les municipalités, on a les bourgs, etc. Ca dépend du nombre de personnes.

En fait c'est surtout une question d'approche de gouvernements. Est-ce qu'une ville c'est quelque chose qui est au centre d'une zone métropolitaine ? Bref, je ne vais pas rentrer dans les détails, et puis d'ailleurs chaque pays a sa propre définition de la ville.

Il y a des listes qui ont été envoyées tout à l'heure, il y a des gens qui utilisent Ville, Bourgs, et zones peuplées. Il y a des gens qui parlent de siège du gouvernement, deuxième niveau, de gouvernement, etc. Donc il n'y a pas en fait de réelle définition.

Et on pourrait rester dans cette salle jusqu'à la fin des temps.

MARTIN SUTTON:

Merci pour ce commentaire. Alors, un petit point de vue pour vous répondre quand même.

En termes d'amélioration du processus, est-ce que ce type de listes pourrait être utile ? Ça pourrait quand même permettre aux gens de définir les espaces géographiques, ou alors ceux qui souhaitent les utiliser pour des objectifs non géographiques pourraient utiliser ces listes pour identifier les risques d'inclure ceci dans une candidature comme termes génériques.

Alors, à ce moment-là, les gens pourront demander la non-objection à une objection à une autorité locale pour gérer le risque à l'avance. Et si le risque est trop important, la candidature sera peut-être retirée.

Donc il y a différents avantages à utiliser des listes. Et ce n'est pas nécessairement quelque chose qui sera intégré dans une politique très stricte, mais ça peut être au moins une meilleure pratique.

Alors nous maintenant conclure notre séance, mais je suis très reconnaissant à tous les points de vue qui ont été exprimés.

Donc nous avons entendu de nouveaux points de vue lundi après-midi, ainsi qu'aujourd'hui, et je vous en remercie.

Nous rappelons à tous que ce sujet suscite énormément d'émotions et donc nous encourageons les participants et les autres à vraiment se sentir libres de participer.

Nous souhaitons que vous soyez respectueux les uns des autres, et que vous restiez ouverts.

Donc nous encourageons tous ceux qui n'ont pas encore participé aux débats ou aux délibérations, à se sentir les bienvenus. Nous vous écoutons, si vous vous exprimez par la liste de diffusion, des appels de la piste de travail et puis lorsque nous avons ce type de séances ouvertes à l'ICANN nous sommes

là pour vous écouter et donc nous vous encourageons à le faire pour faire avancer les délibérations de la piste de travail numéro 5.

S'il y a quoi que ce soit que nous puissions faire pour encourager d'autres voix à s'exprimer, dites-le-nous. Les suggestions sont les bienvenues.

JAVIER RUA-JOVET:

J'aimerais ajouter quelque chose. Pour ceux qui ne parlent pas l'anglais, ou dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, je n'ai pas l'anglais comme langue maternelle. Donc pour tous ceux qui sont hispanophones et qui ont le sentiment que ceci représente un obstacle, et bien n'hésitez pas à venir me voir, on peut commencer à discuter, vous pouvez parler à Olga. 7

N'hésitez pas à poser des questions, nous sommes là pour vous aider à participer. Donc venez nous voir de manière informelle et lorsqu'on en arrivera au point où vous vous sentez à l'aise, parce que c'est l'objectif, pour participer aux différentes conversations, et bien j'espère que vous le ferez.

Ce processus multipartite, il faut savoir que cela veut dire qu'il n'y a pas de commentaires, il n'y a pas de questions qui sont stupides. Parfois les commentaires qui en fait arrivent complètement au hasard, qui semblent être comme un cheveu

sur la soupe, c'est les commentaires qui, justement, nous permettent de vraiment revenir aux choses importantes.

Voilà c'était simplement ce que je souhaitais ajouter.

MARTIN SUTTON:

Merci Javier. Oui, c'est très bien. Donc nous avons parlé des principes aujourd'hui, et pour moi, ce qui est important c'est vraiment de prendre en compte les points de vue, les idées, pour nous assurer que nos principes sont partis sur la bonne voie, vont dans le bon sens plutôt.

Alors, pour le reste, on en a déjà parlé, mais ce sur quoi je souhaitais terminer, c'est le calendrier, de manière à ce que vous soyez tous au courant.

Donc le calendrier de la piste de travail numéro 5, qui est séparé des pistes de travail 1 à 4. Donc nous avons eu le rapport initial. Il sera reçu en juillet. Donc la piste de travail numéro 5 a commencé en fin d'année dernière.

Étant donné que le sujet était focalisé, nous avons eu beaucoup de discussions, beaucoup de travail en groupe avant de pouvoir analyser tous les différents points.

Le rapport initial sera publié à la fin de l'été, ce qui coïncidera avec le résultat général des pistes de travail 1 à 4, c'est l'objectif. Mais je ne vous fais aucune promesse. Donc c'est notre objectif.

Nous aurons davantage d'informations à Barcelone, lorsque nous passerons au reste de nos activités.

Je vais m'arrêter là-dessus, à moins que mes collègues aient quelque chose à ajouter ?

OLGA CAVALLI:

Donc le rapport c'est la fin de l'été, donc pour moi c'est en fait en décembre chez moi.

MARTIN SUTTON:

Oui, ce n'est pas exactement ça.

ANNEBETH LANGE:

J'aimerais ajouter autre chose. Je crois que nous devons remercier le personnel pour toute son aide. C'est incroyable tout ce que fait le personnel. Nous avons tellement de commentaires par emails, dans les discussions que nous avons toutes les semaines, et ce qu'ils font pour gérer tous ces documents, c'est absolument extraordinaire, extraire tous ces commentaires. On ne pourrait pas le faire sans le personnel.

Merci également à toutes les personnes qui font des commentaires dans la liste de diffusion et autrement.

Javier a parlé de l'espagnol, c'est encore pire pour ceux qui n'ont jamais de langue traduite, hein ? Alors si vous avez des problèmes avec ça, n'hésitez pas à vous adresser à moi.

CHERYL LANGDON-ORR: Nous souhaitons vous remercier pour tout votre travail, au-delà de la piste de travail numéro 5, j'aimerais vous remercier vous tous présents, j'aimerais remercier l'équipe de soutien, les interprètes. Mais est-ce qu'on pourrait remercier également ces personnes qui sont là, à côté de moi, parce que leur travail est extraordinaire.

Merci, la séance prochaine a 17 h. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]